



La FQPPU à la 52<sup>e</sup> session de la Commission sur le statut de la femme (New-York, 24 février- 7 mars)

NEA, États-Unis; CTF-FCE and FQPPU, Canada; CUT , Caraïbe; CNTE, Brésil; FNE, Portugal; SSTA, Écosse; Lärarförbundet, Suède; and GNAT, Ghana: Déléguées à la 52<sup>e</sup> commission de l'ONU sur le statut de la femme (CFS) - (24 février-7 mars 2008)

La 52<sup>ème</sup> session de la CSF, avait comme thème principal cette année « Le financement de la promotion de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes ». Le secrétaire de l'ONU, Ban Ki Moon, à cette occasion, a lancé une campagne pour mettre un terme à la violence envers les femmes et les filles d'ici 2015.

### **Participation record**

Chacun s'est accordé à souligner l'affluence record de participation des délégué(e)s et représentant(e)s de divers mouvements et organisations non gouvernementales qui ont résulté en des temps d'attente record afin d'obtenir les cartes d'accréditation permettant de participer aux travaux de la conférence. C'est que l'heure est exceptionnelle, comme l'a souligné Jan Eastman, Secrétaire générale adjointe de l'IE, en accueillant les 35 délégué(e)s de l'Internationale de l'Éducation, de l'Internationale des services publics (ISP) et de la Confédération syndicale internationale (CSI). Ensemble, les délégué(e)s représentaient plus de 168 millions de travailleuses et travailleurs et 900 syndicats nationaux, dont la FQPPU. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme fête en effet cette année son 60<sup>ème</sup> anniversaire et nous sommes à mi-parcours de la date butoir pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Ajoutons aussi que l'année 2008 marque le centième anniversaire de la date du 8 mars comme journée d'action collective pour les femmes.

Les délégué(e)s de l'IE, de l'ISP et de la CSI ont publié une déclaration conjointe "Investir dans le travail décent pour les femmes". Une table ronde interactive a été

organisée sur ce thème le 29 février dans le cadre du programme événementiel parallèle de l'ONU.

### **L'accès à l'éducation des femmes et des filles**

Il est évident que le financement de la promotion de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes implique, comme l'indiquait Jan Eastman, l'accès à l'éducation des femmes et des filles. Mais au-delà de cette évidence, « l'accès à un enseignement public gratuit et de qualité n'est pas suffisant. Il faut également un accès à des infrastructures sanitaires dans les écoles, à des services de santé, des emplois décents, un salaire égal, un crédit foncier et un environnement durable ». En effet, le programme en faveur d'un **travail décent** devait être au centre des politiques et des programmes ayant pour but de financer le développement et en particulier l'égalité entre les genres et l'autonomisation des femmes. Ce fut l'objectif principal des délégués de l'IE, de l'ISP et de la CSI. Dans ce cadre la participation de la société civile et des syndicats en particulier est essentielle.

### **L'importance des syndicats**

C'est ce dont témoigne la déclaration des syndicats publiée à l'occasion de la 52<sup>e</sup> session de la CSF qui stipule :

« Plus de 60 millions de femmes issues de 160 pays sont affiliées à des syndicats qui représentent et défendent leurs intérêts sur le lieu de travail et dans la société. En outre, les syndicats s'efforcent d'étendre leurs services aux personnes non syndiquées dans le but de soutenir leur lutte en faveur de la justice sociale et de l'équité de genre.

Présents à l'échelle mondiale, les syndicats comptent des membres exerçant tous types de professions, à tous les niveaux de compétence et d'expertise, dans les secteurs publics et privés, ainsi que dans le secteur informel. Nous sommes convaincus que les stratégies visant à promouvoir l'emploi et le travail décent, associées à la prestation de services sociaux de base (éducation, santé, etc.), sont des facteurs essentiels pour briser la spirale de la pauvreté des femmes et pour permettre aux femmes et aux filles de réaliser leur plein potentiel ».

Tout indique que les objectifs de 2015, dans l'état actuel des investissements, ne seront pas atteints. En effet, si l'on s'appuie sur le Rapport du Millénaire, « Investir dans le développement » (2005), le financement complet des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) nécessiterait des versements d'aide publique au développement (APD) de 135 milliards \$ en 2006, un montant qui devrait être augmenté chaque année pour atteindre 195 milliards \$ en 2015. La Commission internationale sur l'Éducation pour le vingt et unième siècle avait estimé quant à elle, et ce dès 1993, que les gouvernements devaient investir un minimum de 6 % de leur PNB dans le secteur de l'éducation. La commission estime par exemple le déficit total annuel de financement pour l'éducation primaire à environ 6 milliards \$. Ce manque de financement a bien entendu des conséquences sur les objectifs en matière de prospérité partagée et d'égalité

entre les genres. Par exemple , de plus en plus de personnes sont poussées vers le travail informel, précaire et non-protégé. Et ces processus touchent les femmes de manière disproportionnée.

### **L'accès à un travail décent**

La déclaration des syndicats insiste sur la nécessité d'un **travail décent** pour tous dans un contexte où les femmes sont le plus souvent exclues des systèmes de protection sociale et où leur travail (à la maison, dans le soin aux personnes, dans les travaux agricoles, etc.) n'est pas reconnu. Cet objectif, encore une fois, doit être atteint en offrant aux femmes et aux filles l'accès au financement de l'éducation et du développement des compétences des femmes afin que les faire sortir du cycle de l'extrême pauvreté.

Si les pays développés n'ont toujours pas atteint l'objectif de 0,7 % du PNB dévolu à l'aide au développement, les syndicats insistent pour obtenir des financements supplémentaires qui seraient dévolus à l'aide pour l'égalité des genres.

Il est aussi essentiel de privilégier le développement d'organisations de femmes notamment dans le secteur informel et de créer les possibilités du dialogue social.

### **Le Canada**

Le Canada, qui publiait le 26 février dernier son budget fédéral, annonçait avec force publicité son Plan d'action visant à faire progresser l'égalité des femmes même si la représentation femmes à la députation au niveau fédéral n'est que de 21 %. On constate qu'il n'y a pas de différences significatives entre les niveaux de financements prévus cette année par rapport à l'année dernière (soit environ 20 millions de dollars) et que de plus, les mesures prévues ne concernent ni les services de garde, ni l'augmentation des services publics pour les femmes. De plus, la création du « compte d'épargne libre d'impôt » est de peu d'intérêt pour les femmes (4 femmes sur 10 qui produisent un rapport d'impôt sont exonérées d'impôts) lesquelles gagnent encore en moyenne 71 sous pour chaque dollar gagné par les hommes.

De façon générale, loin de gagner du terrain au plan de l'égalité des hommes et des femmes, le Canada est en train d'en perdre.

### **Affaires à suivre**

Il s'agit de développer le programme des syndicats en faveur d'un travail décent pour la conférence d'examen sur le financement pour le développement. Cette conférence aura lieu à Doha fin 2008.